

Bilan atmosphérique

BILAN 2012

Pour l'année 2012 il est constaté 45 jours de dépassements aux particules fines (PM10).
Le dispositif préfectoral a été déclenché :
- 21 jours au niveau d'information
- 24 jours au niveau d'alerte.

JANVIER 2013

Pour le mois de janvier la valeur limite de 50 µg/m3 a été dépassée 16 jours :
- 10 jours au niveau d'information
- 6 jours au niveau d'alerte
Les valeurs s'échelonnent de 48 µg/m3 à 151 µg/m3 pendant ces périodes. (Seuil d'information au-dessus de 50 µg/m3 – Seuil d'alerte au-dessus de 80 µg/m3)

FEVRIER 2013

À la mi-février la qualité de l'air persiste à être mauvaise dès que le beau temps s'installe. Dispositif préfectoral déclenché le lundi 18 février et toujours en vigueur le 27 février.

Il est à rappeler que la seule mesure prise par la préfecture pendant les pics de pollution consiste à réduire la vitesse de circulation sur l'autoroute. Il est à regretter que seule une minorité de la population a connaissance de ces informations pourtant vitales pour certains.

(Données chiffrées sources AIR APS)

Myriam Saler, conseillère municipale de la liste citoyenne de gauche

population serait moindre.

Il rappelle le fonctionnement du restaurant scolaire du Plateau qui reste remarquable en termes de qualité de repas produits grâce à l'implication des employés qui privilégient par ailleurs la filière courte (produits frais locaux).
Le reprise par la municipalité du fonctionnement au détriment de l'amicale des parents d'élèves de l'école du Plateau d'Assy a fait perdre de la souplesse dans l'organisation et a pénalisé certaines familles qui n'ont plus accès à ce service.

Conseil Municipal Projet de lotissement

12 logements sociaux et 8 en accession à la propriété prévus allée des Myosotis, en contrebas de l'église. (CM du 24/01/2013)

Les élus de la liste citoyenne ont dénoncé la non-prise en compte des demandes répétées pour la réalisation d'un schéma de circulation au chef-lieu et ont souligné les difficultés constatées au quotidien à la sortie de l'école. Ils ont malgré tout voté les différentes garanties d'emprunts demandées à la commune par Haute-Savoie Habitat. L'absence de concertation et le manque d'écoute ne doivent pas priver la population de logements sociaux dont elle a besoin.

naturelle aux captages mais prévient également les chutes de pierres, les glissements de terrains, les avalanches, l'érosion torrentielle. Souvent accessible, elle a une fonction environnementale, sociale et touristique essentielle.

Michel Duby s'interroge sur la composition de la forêt primitive qui comportait beaucoup moins de résineux. **Il demande qu'après les coupes, des arbres mellifères soient plantés afin de favoriser la biodiversité et compenser la perte de nectar qui met en difficulté l'apiculture dans notre commune. Les abeilles, déjà victimes fragiles des pollutions diverses, ne trouvent plus à se nourrir.**

Il souhaite l'évaluation d'un héliportage qui permettrait d'éviter la multiplication des dessertes et routes forestières.

En raison de son coût excessif, cette proposition n'a pas été retenue.

Conseil Municipal Révision du PPRN

Plan de Prévention des Risques Naturels (CM du 24/01/2013)

Les élus citoyens ont souhaité qu'une réserve soit adressée au Préfet concernant les crues torrentielles notamment pour les berges du Nant de Bousaz. En effet, alors que tous les ruisseaux équivalents sur le coteau de Passy ont « une zone rouge à prescriptions fortes » sur quelques mètres, ce torrent subit un élargissement incompréhensible de sa protection, en bas du hameau des Ruttets. Ces surfaces constructibles, à proximité de secteurs habités, sont plus importantes que l'espace classé en contrebas, près des rives de l'Arve considérées comme inondables.

Bien qu'il ait souligné l'incohérence de cette contrainte et qu'elle ait été reconnue par la majorité, la demande de réserve formulée par Michel Duby n'a pas été retenue.

Conseil Municipal Restauration scolaire

Confection de repas à la cuisine centrale du Passy-Flore (CM du 7/02/2013)

Le maire propose la mise en concurrence du marché public relatif à la confection de repas pour les établissements publics de la commune. Le marché notifié en 2009 arrive à son terme en juin 2013.

Michel Duby a proposé d'examiner à nouveau une gestion directe des restaurants par des personnes qualifiées et compétentes présentes sur le site. **Le coût du service rendu à la**

Projet d'aménagement

Forêt communale de Passy 2013/2032 (CM du 24/01/2013)

Différents responsables de l'Office national des forêts, dont le garde forestier de Passy, ont présenté le projet d'aménagement de la forêt pour la période 2013/2032.

Il ressort que cette forêt (990 ha) composée de 75% de résineux et de 25% de feuillus est mal desservie par les chemins. Au-delà de l'aspect économique, elle offre une protection

Pour prolonger le débat . . .

Nos coordonnées : ACP, Boîte Postale 7, 74190 PASSY – courriel : acpassy@free.fr – site : <http://acpassy.free.fr>

Je peux envoyer un commentaire, réagir, donner mon avis : par courriel ou par courrier (voir ci-dessus)

Je veux adhérer : 15 €

Je veux adhérer et apporter mon soutien : 30 €

Je souhaite faire un don, montant : _____ €

Je souhaite être informé des dates des réunions.

Je souhaite vous rencontrer.

Mes coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale ou courriel, téléphone : _____